ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 4 ET 11 MARS 1973 - 1ère CIRCONSCRIPTION DU VAL-DE-MARNE

il fait ses preuves depuis 28 ans

VOTEZ LACROIX



Docteur Antoine LACROIX
Maire du KREMLIN-BICÊTRE
Officier de la Légion d'Honneur

Madame, Monsieur,

Un grand nombre d'entre vous m'ont permis, par leur confiance, de représenter comme je l'ai fait déjà avec succès, l'Union des forces Démocrates et Socialistes de la Circonscription. Ceci face au candidat du Parti Communiste Français, dont l'application des principes au gouvernement de la France serait préjudiciable au développement du Pays.

Le 11 Mars 1973, le choix pour vous sera clair pour la représentation de notre circonscription à l'Assemblée Nationale.

D'une part le Secrétaire Général d'un parti, qui ne pourra pas être un élu totalement à votre service, obligé de par ses fonctions de se consacrer à une action partisane. De plus, il n'habite pas la circonscription et ne la connait que depuis sa candidature. Il n'assume

aucun mandat électif local qui lui permettrait une connaissance réelle de vos problèmes. Seuls des rapports bureaucratiques du Parti lui ont permis d'établir un catalogue de vos préoccupations. Vous ne pouvez admettre que la bureaucratie remplace les relations humaines.

C'est pourquoi vous accorderez votre confiance à une équipe composée uniquement d'élus locaux ayant une connaissance réelle et complète de vos problèmes. Mon action à la Mairie du Kremlin-Bicêtre, depuis plus de 25 ans, ainsi que les mandats de Conseiller Général et Député que vous m'avez confiés, constituent un gage certain de mon dévouement au service du commun.

Candidat d'Union, je serais au service de tous, sans exclusive partisane.

Le vote du 11 Mars 1973 a une importance capitale, tant sur le plan de votre circonscription que sur le plan National, vous serez donc nombreux à m'accorder votre confiance.

COMPTEZ SUR MOI COMME JE COMPTE SUR VOUS.

Dr Lacroix

Dr Antoine LACROIX

NOS OBJECTIFS NATIONAUX

- Un effort prioritaire pour améliorer le sort des personnes âgées ;
- La garantie d'un revenu minimum de 1 000 F par mois ;
- Le développement des transports en commun pour répondre aux besoins des travailleurs, en particulier de banlieue à banlieue ;
- La construction d'un nombre suffisant de logements sociaux ;
- La multiplication des crèches et des écoles maternelles ;
- L'application réelle d'un statut juridique et social plus juste pour les femmes ;
- La construction d'hôpitaux et l'harmonisation de l'hospitalisation publique et privée ;
- La construction d'établissements d'enseignement, d'équipements sportifs ;
- Le développement du téléphone ;
- La restructuration des relations dans l'entreprise fondée sur le principe de l'autogestion ;
- Le développement des voies de communication (autoroutes, canaux...) ;
- Attribution au tiers monde des bénéfices provenant de gisements internationaux pour l'éducation technique des peuples en cours de développement en vue de la mise en valeur pour eux et par eux de leurs richesses naturelles ;
- Création d'une monnaie internationale convertible.

NOS OBJECTIFS LOCAUX

- La construction de nombreux logements sociaux ;
- La libération des terrains militaires de Bicêtre et des Hautes-Bruyères ;
- La réalisation d'un lycée intercommunal ;
- L'atténuation des nuisances de l'autoroute H 6 ;
- L'amélioration de la desserte, par les transports en commun, de Villejuif et de liaison avec la Préfecture.

Le Docteur LACROIX connaît bien ces problèmes, puisqu'il a proposé, en 1946, le prolongement du métro jusqu'à Orly. Un mandat de député lui donnera les moyens de les résoudre.

Le Docteur Antoine LACROIX est le seul candidat capable de battre les communistes.

Tous les électeurs avisés voteront pour le seul candidat capable de faire l'union des démocrates et socialistes.

Votez utile et efficace, votez Antoine LACROIX, candidat de l'économie au service de l'homme. Le candidat du changement dans le calme.

Vu, le candidat,

I. A. Gentilly